

#### 2020 ...

- ► Critère d'éloignement de plus de 50m de tout bâtiment → 38.000 points lumineux superflus en Wallonie
- ► 2.239 lampadaires à Chaumont-Gistoux
- Objectif d'ORES -> améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public communal

#### E-lumin

- > 2020 2030, renouvellement du parc
- Objectifs:
  - ▶ Réduire le premier poste de consommation électrique communal de 60 à 70 %
  - ► Réduire la pollution lumineuse
- Remplacement graduel par de l'éclairage de type LED



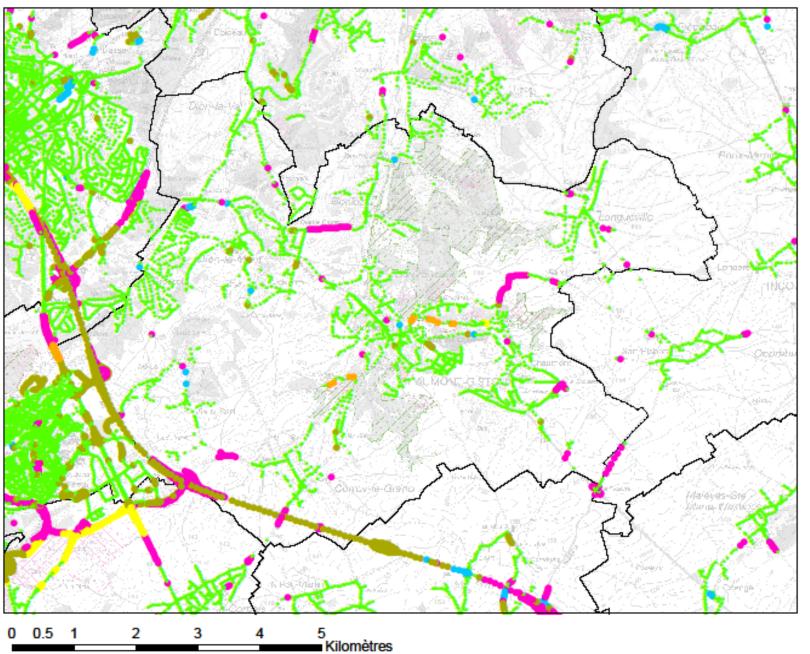
# Remplacer ou supprimer?

- Sur quelles bases ?
- ► Quelle chaleur d'éclairage ?
- Que faire au niveau du centre de Gistoux?
- Quels sont les aspects réglementaires à respecter?



# Alimentons la réflexion...

- Interlocuteurs:
  - ► ORES,
  - SPW Mobilité & Infrastructure, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement,
  - ▶ le GRACQ,
  - plusieurs services communaux et CCATM,
  - l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes,
  - le plan lumière de plusieurs villes belges et internationales,
  - NATAGORA



Points lumineux
présentant un enjeu
pour la biodiversité
dans la commune de
CHAUMONT-GISTOUX
décembre 2020



#### Débat clivant

- Manque d'énergie à l'horizon 2050
- ▶ ORES → plus d'éclairage public en 2050!
- ▶ Décarboner mobilité et chauffage → électricité
- ► Convention des Maires + POLLEC adoptés par le C.C.

- L'éclairage public fait partie de notre univers
- ► Habitudes confort : dépendances néfastes ☺
- ► Absence d'éclairage = sentiment d'insécurité

## Eclairage public = sécurité?

- Vérité bien ancrée
- Eclairage nécessaire sur certains types de voiries très partagées (écoles, centres urbains, ...)
- Après la suppression de 320 points lumineux:
  - pas d'augmentation des cambriolages
  - pas d'augmentation du nombre d'accidents (alcool, stupéfiants, vitesse, conditions climatiques, ...)

#### Lieux communs...

- « Les automobilistes roulent comme des fous, il faut donc éclairer » : Eclairage = mis en confiance de l'automobiliste qui adapte sa vitesse à sa visibilité.
- « Il faut de l'éclairage public pour sécuriser nos maisons contre le cambriolage » :
- Réponse de la police:
  - prévoir des mesures organisationnelles, architecturales et électroniques.
  - ▶ 50 % des cambriolages ont lieu en plein jour lorsque les habitants sont au travail.

# Pourquoi réduire? 1. Eclairage et santé

- ► Le besoin de dormir dans le noir complet → sommeil réparateur
- La sensibilité de notre rétine au LED blanc trop froid
- L'éblouissement peut être dangereux
  - la commune a opté pour un blanc plus chaleureux (3000 Kelvin), tout en maintenant un blanc moins chaleureux (4000 Kelvin) pour attirer l'attention des automobilistes au niveau des passages pour piétons.

# Pourquoi réduire? 2. Eclairage et biodiversité

- ► Davantage d'animaux nocturnes que diurnes
  - Des millions d'insectes meurent attirés par les luminaires autour desquels ils tournent jusqu'à l'épuisement,
  - ▶ Rapaces → régulation des rongeurs par perte de leurs repères naturels,
  - biodiversité riche au sein des sites Natura 2000 (10 % de la superficie communale), et à proximité des cours d'eau.
  - ▶ Lumière artificielle → déséquilibre de l'activité nocturne et des cycles jour-nuit
- Reconstituer une « trame noire »
  - environs des cours d'eau,
  - rues peu densifiées,
  - espaces verts publics et privés,
  - Eclairage réduit, plus directionnel et plus restreint, orienté vers le bas.

# Pourquoi réduire? 3. Eclairage public et finances...

- ▶ 2.239 points lumineux.
- > +/- 866.000 kWh/an pour 130.000 €/an, soit 385 kWh/an/point lumineux ou 58 €/point lumineux.
- Equivalent de la consommation électrique annuelle de 250 familles mais aussi 215t CO<sub>2</sub>/an.
- Réparations et entretien : 81.000 €/an ou 36 €/an/point lumineux
- Chaque point lumineux → 94 €/an à la collectivité (70 € au budget communal et 24 € à celui d'ORES).

## Eclairage public et finances... suite

- ► Années 1960 → énergie quasi gratuite (croissance ...)
- ► Entre 2022 et 2023 → le coût de l'électricité a doublé
- > 2020 : 2239 luminaires → 134.940€
- 2022: 1919 luminaires → 110.135€ (malgré la hausse massive des coûts....)
- Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022: extinction de tout l'éclairage public entre minuit et 5h → passage de 11,5h/24 à 6,5h/24

## Options prises par Chaumont-Gistoux en 2020

- ▶ 10 phases en 10 ans pour la modernisation de l'ensemble du parc (suppression ou remplacement)
- ▶ 2239 points lumineux = 10% par an
- Si remplacement, par du LED. 15 % du parc en est déjà équipé

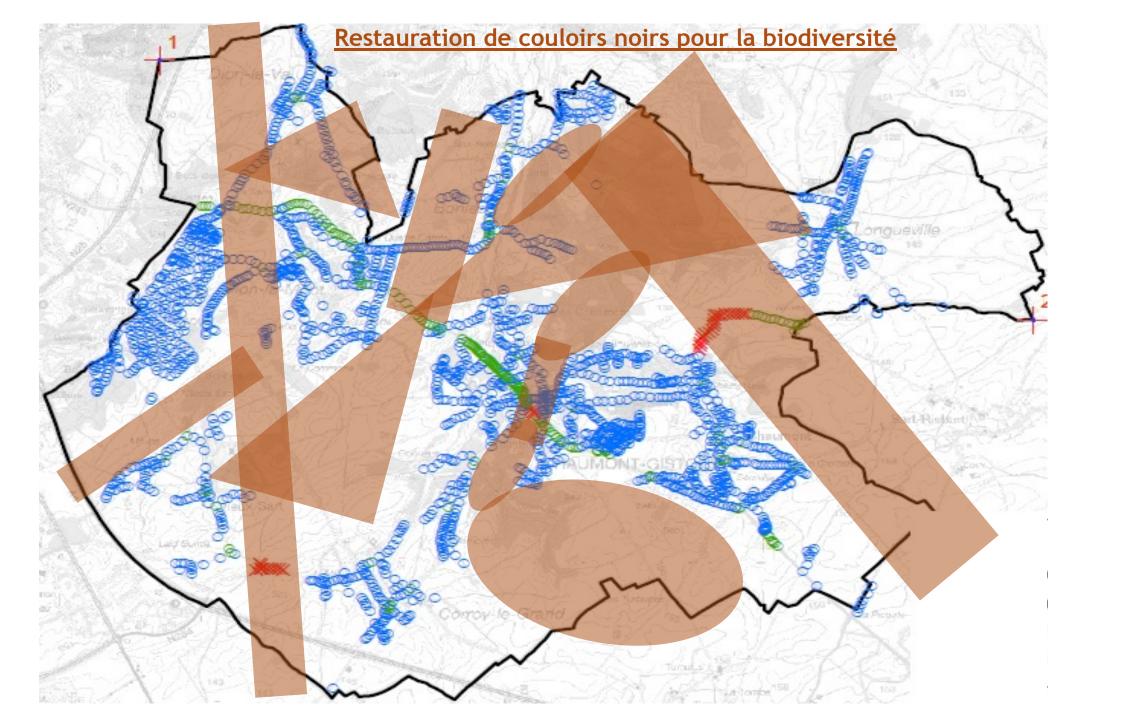
## **Options prises par Chaumont-Gistoux**

- En 2020, la Commune a acté la suppression de tout éclairage public, excepté:
  - Aux abords des écoles
  - Aux passages pour piétons
  - ► Aux carrefours carrossables
  - ► Aux abribus
  - ► A tout endroit « jugé dangereux »
- Placement d'outils réfléchissants (catadioptres, bandes réfléchissantes, entretien de la signalisation)
- Sensibiliser les « mobiles » à se déplacer pour voir et être vu

# Phase 1 : zones non urbanisées

► Phase 1 → suppression de 182 points lumineux (soit 8 % du parc), éloignés des habitations





### E-lumin, phase 2

- Zones urbanisées
- Mise sur pied d'un groupe de travail: services communaux (travaux, mobilité, environnement, énergie, AT), Police, élus, membres de la CCATM, Natagora.
- Trois réunions pour balisage, analyse et mesures de prévention (de jour comme de nuit)
- ▶ Bilan:
  - suppression de 250 points lumineux
  - Maintien de 63 points lumineux

### Réactions de riverains...

- ► Suppression durant un mauvais timing ⊗
- Réunion publique (ORES, Natagora, conseiller POLLEC, élus, police)
- Légère adaptation sur les lieux

## Un hiver se passe...

- La crise énergétique passe par là.
- Suppression généralisée de tout l'éclairage entre minuit et 5h.
- ► Hiver 2023 2024 : nouvelle demande d'adaptation (fort sentiment d'insécurité + sentiment d'inégalité entre les 8 villages qui composent la commune)
- ► Adaptation de la phase 2 → suppression « réfléchie »

### 2024 ??

- Objectif inchangé → la suppression massive reste le mot d'ordre
- Sous-estimation de l'impact du « sentiment d'insécurité » des riverains par les autorités, essentiellement dans des zones boisées et/ou faiblement peuplées.

#### Et maintenant ??

- ▶ Phase 3 et suivantes concertées avec ORES:
  - Maintien de l'extinction entre minuit et 5h
  - Retours positifs face à la pollution lumineuse (police, médecins, Natagora ...)
  - Réunions publiques par village avec analyse sur terrain
  - ► Si maintien, couleurs plus chaudes

# Projet de règlement communal à l'étude...

- Eclairage privé limité aux parcelles et orienté vers le bas
- ► Interdiction de panneaux publicitaires lumineux
- Interdiction de vitrines éclairées la nuit, excepté en centre urbain
- ► Pas d'éclairage nocturne des jardins
- ...

Merci ...

